

DEC183281DGDS

Décision portant renouvellement de l'unité mixte de service UMS3598 intitulée « Humanités numériques (HUMANUM) »

Le Président-Directeur général,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire des unités, lorsqu'il existe ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales;

Décide:

Art. 1. – L'unité mixte de service suivante est renouvelée à compter du 1^{er} janvier 2019, sous réserve de la conclusion de l'avenant à la convention correspondante :

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Ile-de-France Meudon

UMS n° 3598

Intitulé: Humanités numériques (HUMANUM)

Directeur : M. Olivier BAUDE, Maître de conférences

Directeur adjoint : M. Stephane POUYLLAU, Ingénieur de recherche

Etablissements cotutelles principales avec le CNRS : EPCS CAMPUS CONDORCET, AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Section : 33 Durée : 5 ans

Art. 2. - Le mandat du directeur, du directeur adjoint mentionnés à l'article 1 prend effet au 1^{er} janvier 2019 pour la durée de l'unité mixte de service.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 21 décembre 2018

Le Président-Directeur général Antoine PETIT